



Éléments de portrait

Ville de Sherbrooke

Mai 2020

TABLE DES MATIÈRES

1- LA DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE EN COMPOSANTES	1
2- LES INDICATEURS ET INDICES EN LIEN AVEC LA PAUVRETÉ	4
3- LES DONNÉES QUANTITATIVES	5
4- LES GRANDES TENDANCES DE 2006 À 2016	9
5- QUELQUES ANALYSES	11

1- La défavorisation matérielle et sociale en composantes

La défavorisation matérielle et sociale réfère à une situation de désavantage sur le plan économique ou sur le plan des rapports entre des groupes de personnes. L'indice de défavorisation, ou indice de Pampalon, largement utilisé au Québec, combine six indicateurs permettant de rendre compte de la situation en termes de défavorisation.

La composante matérielle de cet indice renvoie...

- 1- à la proportion de personnes sans diplôme secondaire;
- 2- à la proportion de personnes occupant un emploi;
- 3- au revenu moyen par personne.

La composante sociale de ce même indice renvoie, quant à elle à...

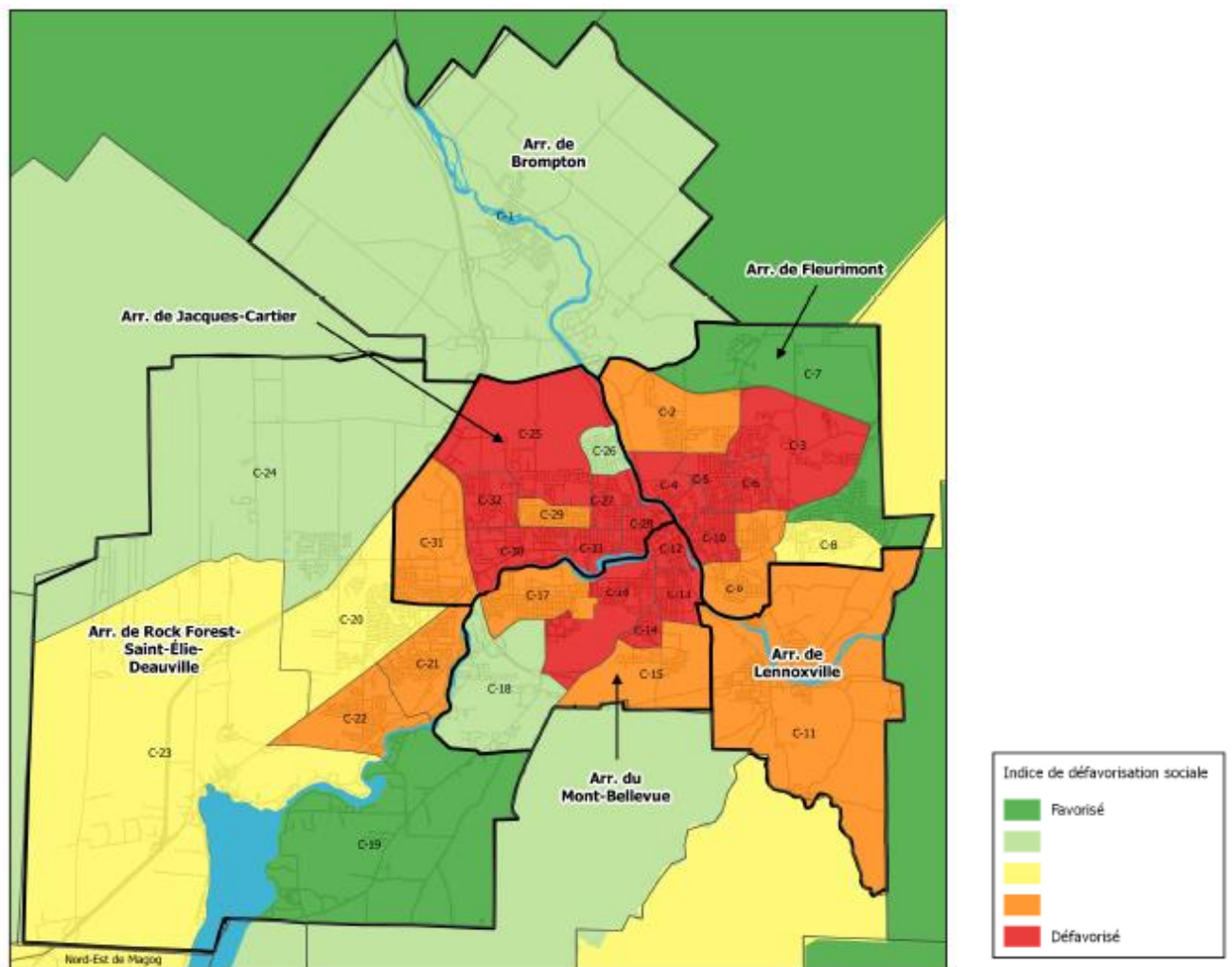
- 1- la proportion de personnes vivant seules dans leur ménage;
- 2- la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves;
- 3- la proportion de familles monoparentales.

Par ailleurs, précisons que l'exclusion sociale est fréquemment vécue par les personnes en situation de pauvreté, mais ces deux conditions ne sont pas mutuellement inclusives. L'exclusion sociale n'est pas seulement la défavorisation matérielle de l'individu, mais aussi l'incapacité à exercer pleinement ses droits sociaux, culturels et politiques. Le cumul de défavorisation risque de mener vers des situations de vulnérabilité ou d'insécurité qui mettent en péril et peuvent affecter de façon durable divers domaines de l'existence tels la santé, le revenu, le logement, l'alimentation, l'accès au travail, les loisirs et la participation sociale. L'exclusion repose aussi sur un processus dynamique de stigmatisation qui prend habituellement la forme de la discrimination et qui participe à la restriction des chances pour les individus visés.

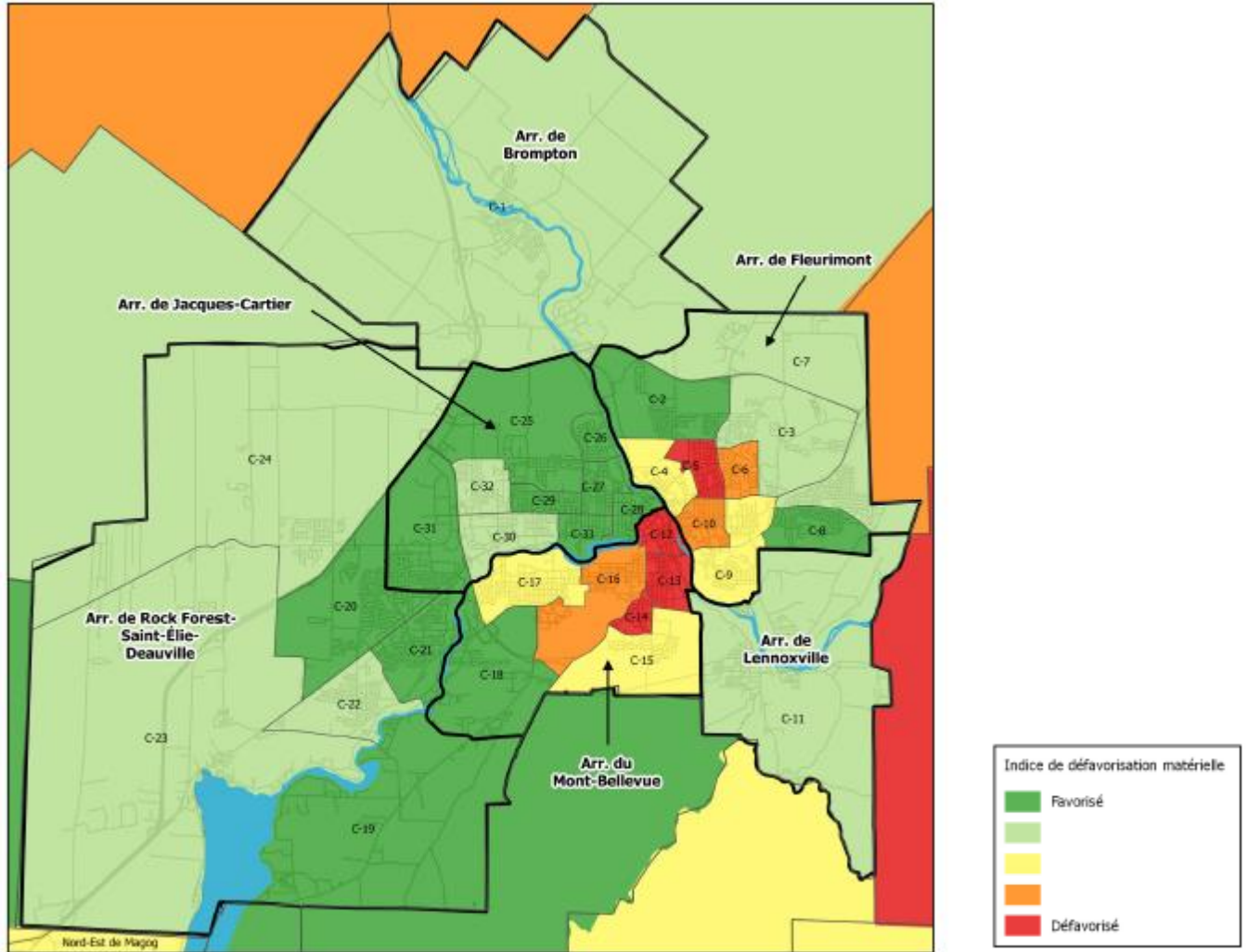
À cet égard, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne se limite pas à contrer l'absence ou l'insuffisance de revenus. Elle doit également favoriser l'inclusion sociale de toutes les personnes et agir favorablement sur les autres déterminants sociaux de la santé (logement, éducation, environnement physique, environnement social, transport, aménagement urbain, habitudes de vie)¹.

¹ Définition proposée par l'Initiative sherbrookoise en développement des communautés (ISDC).

La défavorisation sociale dans les 33 communautés de la MRC de Sherbrooke



Les communautés de Beckett, d'André-Viger, de Saint-Boniface, de Saint-Jean-de-Brébeuf, de Saint-Alphonse, du Vieux-Nord, de Sainte-Jeanne-d'Arc, des Grands-Monts, de l'Immaculée-Conception, du Centre-Ville, de Saint-Jean-Baptiste, du Pin-Solitaire, de Saint-Michel, des Jardins-Fleuris et de Julien-Ducharme affichent l'indice de **défavorisation sociale** le plus élevé. À l'autre extrême, on retrouve les arrondissements de Fleurimont et du Petit-Lac-Magog.



Au niveau de la **défavorisation matérielle**, les communautés les plus touchées sont celles de Saint-Michel, du Centre-Ville, de l'Immaculée-Conception et des Grands-Monts. À l'autre extrême, on retrouve les communautés du Petit-Lac-Magog, de Sainte-Catherine, de Boisjoli, du Mi-Vallon, de Chauveau, de Beckett, d'Hélène-Boullé, de Laurentie, de Saint-Alphonse, du Vieux-Nord, de Saint-Jean-de-Brébeuf et de l'Aéroport.

2- Les indicateurs et indices en lien avec la pauvreté

Selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS²), la Loi définit la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et pour favoriser son intégration et son inclusion active dans la société québécoise ». La pauvreté **persistante** ainsi que les situations de pauvreté **temporaire** sous-tendent cette définition. D'un point de vue méthodologique et en regard des indicateurs à privilégier, trois approches sont envisageables. La première, « l'approche **absolue** (ou budgétaire) est basée sur un panier de biens et services jugés essentiels. Dans ce cas, être pauvre signifie ne pas pouvoir se procurer ce panier avec les revenus dont on dispose ». La seconde, L'approche **relative**, pour sa part, tient compte du niveau de vie de la population de référence. La pauvreté est évaluée selon diverses mesures telles que le seuil de faible revenu (SFR), la mesure du faible revenu (MFR), les indices de défavorisation, etc. Dans le cas des SFR et de la MFR, on parle des mesures avant impôt ou après impôt, pour prendre en compte (ou non) les effets redistributifs de la fiscalité. Les mesures relatives reflètent davantage les inégalités que la pauvreté au sein d'une population. Enfin, la troisième approche, dite **approche subjective**, consiste à demander aux personnes de porter un jugement sur leur propre situation (par exemple, sur leur niveau de satisfaction par rapport à leurs revenus) ou sur le niveau de revenu minimum nécessaire pour « joindre les deux bouts ».

Dans le cadre de ce document, nous adopterons l'approche relative. Nous nous attarderons donc aux indicateurs suivants :

- La défavorisation **matérielle**;
- La défavorisation sociale (indice);
- La situation de faible revenu;
- Le revenu moyen;
- Le niveau de scolarité;
- La situation de monoparentalité;
- Les personnes vivant seules;
- Les personnes séparées, divorcées ou veuves;
- L'occupation d'un emploi;
- L'occupation d'un emploi à temps partiel;
- La part du revenu consacrée au logement;
- Le taux d'assistance sociale.

² *Conditions de vie – Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 2005 (www.stat.gouv.qc.ca)

3- Les données quantitatives

Indicateurs	Sherbrooke	Estrie	Québec	Précisions
Défavorisation <u>matérielle</u>	58,3 %	57,9 %	59,5 %	Indice basé sur la population de 15 ans ou plus occupant un emploi
Défavorisation <u>sociale</u> (côte A ou B)	14 %	43 %	ND	En pourcentage de RLS (la côte A représente la population la plus favorisée)
Défavorisation <u>sociale</u> (côte D ou E)	57 %	41 %	ND	En pourcentage de RLS (la côte E représente la population la plus défavorisée)
Situation de faible revenu chez les 18-64 ans	17,7 %	14,7 %	13,6 %	Pourcentage de personnes en situation de faible revenu. La mesure de faible revenu après impôt (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt ajusté selon la taille du ménage. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence
Situation de faible revenu chez les 65 ans ou plus	19,6 %	19,5 %	18,8 %	En pourcentage de personnes en situation de faible revenu (dans les ménages privés) après impôt
Revenu moyen (brut) des 15 ans ou plus	38 847 \$	38 763 \$	42 546 \$	Revenu moyen calculé sur la base du revenu moyen par personne âgée de 15 ans ou plus
Revenu total médian après impôts chez les <u>femmes</u>	25 311 \$	24 644 \$	26 127 \$	Revenu moyen calculé sur la base du revenu moyen par femme âgée de 15 ans ou plus
Revenu total médian après impôts chez les <u>hommes</u>	31 057 \$	31 386 \$	33 112 \$	Revenu moyen calculé sur la base du revenu moyen par homme âgé de 15 ans ou plus
Revenu total médian après impôt des 15-24 ans	12 505 \$	12 531 \$	12 055 \$	
Revenu total médian après impôt des 65 ans ou plus	23 734 \$	22 956 \$	23 576 \$	
Niveau de scolarité	17,9 %	22,4 %	ND	Pourcentage de résidents-es sans diplôme ou certificat au secondaire
Niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires chez les <u>femmes</u>	10,2 %	13,3 %	11,7 %	Pourcentage de femmes âgées de 24 à 64 ans sans diplôme ou certificat au secondaire
Niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires chez les <u>hommes</u>	13,2 %	18,2 %	14,9 %	Pourcentage d'hommes âgés de 24 à 64 ans sans diplôme ou certificat au secondaire
La situation de monoparentalité	17,2 %	15 %	16,8 %	Pourcentage de résidents-es en situation de monoparentalité
Personnes vivant seules chez les 15 ans ou plus	21,4 %	18,7 %	17,7 %	
Personnes vivant seules chez les 65 ans ou plus	34,7 %	29,7 %	30,1 %	
Personnes séparées, divorcées ou veuves	20,1 %	21,1 %	18,9 %	Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus

Occupation d'un emploi chez les femmes	30,7 %	29,8 %	ND	Pourcentage de femmes âgées de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi
Occupation d'un emploi chez les hommes	22,7 %	22 %	ND	Pourcentage d'hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi
Occupation d'un emploi à temps partiel (femmes)	19 %	19,9 %	ND	Pourcentage de femmes âgées de 25 à 64 ans occupant un emploi à temps partiel
Occupation d'un emploi à temps partiel (hommes)	8,5 %	7,4 %	ND	Pourcentage d'hommes âgés de 25 à 64 ans occupant un emploi à temps partiel
Part du revenu consacrée au logement équivalente à 30 %	34,3 %	32,3 %	33,7 %	Pourcentage de résidents-es consacrant 30 % de leur revenu annuel brut au logement
Part du revenu consacrée au logement équivalente à 50 %	13 %	11,6 %	14,4 %	Pourcentage de résidents-es consacrant 50 % de leur revenu annuel brut au logement
Part du revenu consacrée au logement équivalente à 50 % (chez les personnes seules)	17,1 %	15,1 %	17,1 %	Pourcentage de personnes seules consacrant 50 % de leur revenu annuel brut au logement
Taux d'assistance sociale	8,5 %	7,3 %	ND	Pourcentage de personnes sur l'assistance sociale

Globalement, entre 2006 et 2016, Sherbrooke a été marquée par ...

- une **diminution** du pourcentage de résidents-es **sans diplôme ou certificat au secondaire**;
- des **tendances partielles**, ne permettant pas de dégager une tendance forte quant à l'évolution du pourcentage de **personnes n'occupant pas un emploi**;
- par une **augmentation** du **revenu brut moyen** des personnes âgées de 15 ans ou plus;
- des **tendances partielles**, ne permettant pas de dégager une tendance forte quant à l'évolution du pourcentage de locataires consacrant **30 % de leur revenu annuel brut au logement**;
- des **tendances partielles**, ne permettant pas de dégager une tendance forte quant à l'évolution du pourcentage de locataires consacrant **50 % de leur revenu annuel brut au logement**;
- une **stabilité** du pourcentage de **personnes séparées, divorcées ou veuves**;
- une **augmentation** du pourcentage de **personnes vivant seules**.

Ce qui laisse supposer une amélioration de la situation puisque nous assistons à une diminution du pourcentage de résidents-es sans diplôme ou certificat au secondaire et à une augmentation du revenu brut moyen des 15 ans ou plus. Par ailleurs, nous assistons à une stabilité du pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves et à une augmentation du pourcentage de personnes vivant seules. Il sera nécessaire de suivre les tendances qui se développeront au niveau de l'occupation d'un emploi et du pourcentage du revenu annuel brut consacré au logement.

Les personnes immigrantes

Les personnes immigrantes représentent 8,2 % de la population totale de Sherbrooke. À l'échelle de l'Estrie, 5,2 % de la population totale est issue de l'immigration.

Une lecture par arrondissement de la RLS de Sherbrooke révèle que les arrondissements du Mont-Bellevue (12,8 % de personnes immigrantes), Jacques-Cartier (10,1 % de personnes immigrantes) et Lennoxville (8,9 % de personnes immigrantes) se démarquent par des pourcentages de personnes immigrantes dépassant la moyenne affichée par la RLS de Sherbrooke (8,2 % de personnes immigrantes). À l'autre extrême, on retrouve les arrondissements de Rock-Forest-Saint-Élie-Deauville (4,4 % de personnes immigrantes) et Brompton (2,4 % de personnes immigrantes).

Alors qu'à l'échelle de l'Estrie la population immigrante récente représente 1,2 % de la population totale, ce pourcentage s'élève à 2,4 % à Sherbrooke et l'arrondissement de Fleurimont se démarque avec un pourcentage de 2,9 % de sa population totale.

Les résidents non permanents représentent 0,2 % de la population de l'Estrie et 1,3 % de la RLS de Sherbrooke. L'arrondissement Secteur du Mont-Bellevue (3,1 % de résidents non permanents) et l'arrondissement de Lennoxville (2,5 % de résidents non permanents) se démarquent avec des pourcentages plus élevés de résidents non permanents.

Arrondissements		Pourcentage de personnes immigrantes	Population immigrante récente (arrivée depuis le recensement de 2011)	Résidents non permanents
Fleurimont		7,4 %	2,9 %	1,1 %
Des Nations	Secteur Mont-Bellevue	12,8 %	4 %	3,1 %
	Secteur Jacques-Cartier	10,1 %	0,9 %	1,0 %
Brompton-Rock Forest-Saint-Élie-Deauville	Lennoxville	8,9 %	0,9 %	2,5 %
	Rock Forest-Saint-Élie-Deauville	4,4 %	0,5 %	0,2 %
	Brompton	2,4 %	0,3 %	0,0 %

4- Les grandes tendances de 2006 à 2016

Les données informationnelles présentées dans cette partie du document sont issues des faits saillants produits par l’OEDC, en lien avec le Tableau de bord des communautés de l’Estrie (TBCE). Ces données se basent sur les indicateurs reliés à la défavorisation matérielle et sociale (voir page 1 du présent document). Pour en faciliter la consultation, nous aborderons les grandes tendances qui se dessinent par arrondissement ou secteur de Sherbrooke. En vert, vous trouverez les tendances favorables, en jaune, les indicateurs stables, et en rouge, les tendances défavorables.

Arrondissements		Évolution du % de personnes sans diplôme ou certificat au secondaire ³ (2006 à 2016)	Évolution du % de personnes n’occupant pas un emploi ⁴ (2006 à 2016)	Évolution du revenu brut moyen des personnes âgées de 15 ans ou plus (2006 à 2016)	Évolution du pourcentage de locataires consacrant 30 % de leur revenu brut au logement (2006 à 2016)	Évolution du pourcentage de locataires consacrant 50 % de leur revenu brut au logement (2006 à 2016)	Évolution du % de personnes séparées, divorcées ou veuves (2006 à 2016)	Évolution du % de personnes vivant seules ⁵ (2006 à 2016)
Fleurimont		↓	→	↑	→	↓	→	→
Des Nations	Secteur Mont-Bellevue	↓	↑	↑	↓	→	→	↑
	Secteur Jacques-Cartier	---	↓	↑	↓	↓	---	↑
Lennoxville		↓	↑ ↓ ⁷	↑	→	↓	→	→
Brompton, Rock Forest-St-Élie-Deauville		↓	→	↑	↓	↓	→	→

³ Chez les 25-64 ans.

⁴ Chez les 15 à 64 ans.

⁵ Chez les 65 ans ou plus.

⁶ Aucune tendance forte ne peut être dégagée.

⁷ Augmentation chez les hommes et diminution chez les femmes.

Ainsi, entre 2006 et 2016, on constate les **tendances positives** suivantes : une baisse du pourcentage de personnes sans diplôme (donc un pourcentage plus élevé de personnes ayant un diplôme ou un certificat du secondaire), une légère tendance à la stabilité du pourcentage de personnes n'occupant pas un emploi, une augmentation du revenu brut moyen, une légère tendance à la baisse du pourcentage de personnes consacrant 30 % de leur revenu brut au logement, une tendance plus marquée par la baisse du pourcentage de personnes consacrant 50 % de leur revenu brut au logement, une stabilité du pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves et une tendance à la hausse du pourcentage de personnes vivant seules. Sur cette base comparative, il est envisageable de soutenir le fait qu'entre 2006 et 2016, la situation en ce qui concerne la défavorisation matérielle s'est améliorée.

Toutefois, du côté des **améliorations possibles ou aspects à travailler**, on voit qu'en termes de défavorisation sociale, aucune tendance ne se démarque clairement puisque nous assistons à un maintien du pourcentage de personnes séparées et à une augmentation du pourcentage de personnes vivant seules.

5- Quelques analyses⁸

Le quartier situé au sud-ouest du Mont-Bellevue est, depuis plusieurs années, le quartier le plus pauvre de Sherbrooke. Alors que 20 % des ménages sherbrookoïses vivent dans la pauvreté, c'est dans l'arrondissement Mont-Bellevue que l'on retrouve le plus grand nombre de familles à faible revenu (30 000 \$ ou moins par année). C'est dans ce même arrondissement que l'on retrouve la plus forte concentration de personnes qui consacrent plus de 50 % de leur revenu au logement. L'arrondissement Mont-Bellevue présente un tissu social qui se démarque sensiblement de la population québécoise. On y retrouve notamment un grand nombre de familles monoparentales et 42 % des personnes immigrantes résidant à Sherbrooke⁹.

Selon Statistique Canada, en 2015, le revenu médian des ménages sherbrookoïses était inférieur au revenu médian affiché par l'ensemble du Québec (51 706 \$ contre 59 822 \$), ce qui place la région de Sherbrooke parmi les plus pauvres au Québec. Pour certains, cette situation pourrait s'expliquer par une disparité de personnes seules, bien plus que par une insuffisance de revenu. Sherbrooke se caractérise par un nombre élevé d'étudiants universitaires, par un nombre élevé d'aînés vivant dans des résidences pour aînés et par un nombre élevé de couples désunis, ce qui engendre un dédoublement de logements. Puisque le poids relatif de ce type de résidents est plus élevé à Sherbrooke, il contribue à tirer le revenu médian sherbrookoïse vers le bas¹⁰. Pour d'autres, cette différence s'explique, notamment, par la forte proportion d'emplois dans le secteur des services, mais aussi par la faiblesse des salaires. Il n'y a, cependant, aucune raison pour que les Sherbrookoïses et les Estrieuses soient désavantagées comparativement à l'ensemble du Québec. La proximité de Montréal et de la frontière américaine fait en sorte que l'Estrie constitue un point commercial névralgique. De plus, les résidents-es sont éduqués¹¹.

Du côté de l'ACEF Estrie¹², on tient à préciser que le revenu total médian des ménages de la région de Sherbrooke se situait, en 2015, à 53 336 \$. Ce qui est nettement inférieur du revenu total moyen des Québécoïses qui s'élève à 59 822 \$. Sherbrooke est coupée en deux : il y a de bons salaires avec l'Université et la recherche, mais il y a aussi beaucoup de salaires qui se situent au salaire minimum. Les personnes vivant seules doivent souvent se débrouiller avec de bas salaires. Lorsque les familles monoparentales sont dirigées par des femmes, la situation de pauvreté est plus marquée.

⁸ D'Ici Radio-Canada, La Tribune et le Journal Le collectif.

⁹ Ici Radio-Canada

¹⁰ La Tribune, *Plus pauvres à Sherbrooke?*, 21 septembre 2017.

¹¹ Journal Le Collectif, *Les ménages sherbrookoïses parmi les plus pauvres au Québec*, 20 juillet 2018.

¹² La Tribune, *Une tendance vers la pauvreté depuis des années*, 14 septembre 2017.